

QUALIFICATION BAFA

Surveillant des baignades

Projet de formation

Préambule

Cette session de qualification « surveillant des baignades » prépare à l'exercice des fonctions de surveillant de baignade en accueils collectif de mineurs. Cette formation doit permettre au stagiaire d'accomplir la troisième étape du BAFA, elle constitue également une formation complémentaire pour les titulaires du BAFA ou du BAFD. Les animateurs possédant cette Qualification SB peuvent encadrer et prendre la responsabilité des activités de baignade.

Les objectifs de la formation

- Objectif général

Permettre à l'animateur d'être en capacité de préparer, d'encadrer et d'animer les activités de baignade dans le cadre de la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs.

- Objectifs opérationnels

- évaluer les pratiques des stagiaires (acquis des stages de formation générale et de pratique) pour les consolider et les développer dans le domaine des activités de baignade
- développer et évaluer les capacités des stagiaires à répondre aux critères de qualification du « surveillant des baignades »
- développer et approfondir les connaissances des stagiaires relatives à la réglementation des activités de baignade
- définir le rôle du surveillant de baignade dans accueil collectif de mineurs
- connaître la démarche de projet pour amener le stagiaire à construire un projet d'animation dans les champs des activités aquatiques
- préparer, animer et évaluer une séance d'animation

Les contenus de formation

- Evaluation des pratiques

- expression des réussites et des difficultés
- détection des attentes et des besoins
- mise en place d'évaluations tout au long du stage
- le profil de l'animateur à la sortie de son cycle de formation

- Apports théoriques

- la connaissance des Francas
- les épreuves aquatiques et de secourisme de la Qualification
- la prévention des noyades : mobiliser les connaissances concernant les causes, les effets et les mécanismes de la noyade, développer la mise en confiance et l'aisance en milieu aquatique
- la réglementation des baignades et les notions de sécurité
- les différents projets et en particulier le projet d'animation
- les droits de l'enfant
- les responsabilités, cas de jurisprudence sur les noyades

- Apports pratiques

- mise en vie d'une animation classique : séance d'activité en fonction d'une tranche d'âge
- organisation, mise en vie et évaluation d'un projet d'animation en lien avec la thématique de stage
- mise en place de la vie en collectivité

- Apports techniques

- Parcourir 50 mètres de sauvetage avec un mannequin

Le candidat est capable d'exécuter :

- un départ libre du bord du bassin, d'un quai ou d'une plage
 - un parcours en nage libre de surface (nage au choix du candidat à l'exception de toute nage dorsale)
 - une plongée dite "en canard" et recherche d'un mannequin réglementaire (agrée par le ministre chargé de la jeunesse et des sports), immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 2 mètres et maximale de 3 mètres
 - une remontée en surface suivie d'un remorquage, sur 25 mètres, du mannequin maintenu la face hors de l'eau, selon la prise classique (bras placé sous l'aisselle, main placée contre la poitrine, tête du mannequin sur l'épaule) en nageant sur le dos ou "assis". Le port de lunettes de natation est autorisé.
- Effectuer un 200 mètres nage libre non chronométré.
 - Intervenir auprès d'un noyé et exécuter les premiers gestes en attendant les secours.

Apports méthodologiques

- Maîtriser la pédagogie de projet, et la démarche par objectifs
- Conseiller l'équipe pédagogique de l'accueil en matière de sécurité et d'organisation d'animations aquatiques.
- Organiser des baignades :
 - concevoir l'activité dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil
 - appliquer la réglementation des baignades en accueils collectifs de mineurs
 - s'informer sur la réglementation locale des baignades
 - reconnaître précisément le lieu de baignade
 - aménager et baliser le lieu de baignade
 - sensibiliser l'équipe pédagogique et les mineurs au respect du milieu aquatique rencontré (propreté, respect de la faune et de la flore).

Méthodes envisagées :

- Pour les apports techniques : 10 à 12 heures en piscine.
- Pour les apports théoriques : travail sur documents en groupe, séance en grand groupe élaborée à partir de cas concrets, ...
- Pour les apports pratiques et méthodologiques, une mise en situation avec à chaque temps, une réflexion sur l'écart entre la théorie et la pratique des activités proposées.

Modalités d'évaluation :

- Mise en place d'évaluations collectives dans le courant du stage
- Mise en place d'une évaluation individuelle à mi-stage en petit groupe
- Mise en place des épreuves nautiques de qualification en piscine
- Evaluation du projet d'animation proposé par le stagiaire
- Mise en place d'une évaluation individuelle finale